

RASSEMBLEMENT NATIONAL

JEUNES DE TIR À L'ARC
TOUS LES ANS DÉBUT JUILLET



PARCOURS D'ORIENTATION

OBSERVATION

ESPRIT D'ÉQUIPE

PAR ÉQUIPES DE 4 ARCHERS



ENTRE 11 & 16 ANS

24 HALTES / 3 FLÈCHES PAR ARCHERS
12 CIBLES ENTRE 7 & 11 M ET 12 ENTRE 12 & 16M

DÉCO UVERTE NATURE & QUESTIONNAIRE CULTUREL

WEEK-END SPORTIF, LUDIQUE & CONVIVIAL

A NE PAS RATER !

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE

toutes les infos au dos

REGLEMENT DU RASSEMBLEMENT NATIONAL JEUNES

Dans le cadre d'un parcours d'orientation pratique en équipe et organise en pleine nature, le but du rassemblement jeune est de combiner le tir à l'arc, la découverte de la nature, allié à un questionnaire culturel, afin de développer l'observation et l'esprit d'équipe.

01

PARTICIPATION

Ce rassemblement est uniquement destiné aux licenciés jeunes à partir de la catégorie 11/12 ans. L'effectif maximum est limité à 192 archers, soit 48 équipes départementales de 4 archers. Le quota d'équipes par départements est déterminé en fonction du nombre de licenciés jeunes du département déclarés lors du recensement.

02

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les équipes sont composées de quatre archers représentant au minimum 2 catégories d'âge différentes.

Elles comprendront au minimum une féminine et un sans viseur.

Les équipes comprenant un second archer sans viseur se verront créditées d'un bonus de 50 points.

Les équipes comprenant une seconde féminine se verront créditées d'un bonus de 50 points.

Les deux conditions étant cumulables.

Seuls le second sans viseur et la seconde féminine donnent droit au bonus.

Les équipes sont ouvertes aux archers poulies dans les conditions suivantes :

Un seul archer poulies par équipe.

Les archers poulies sans viseur sont comptés comme un archer classique avec viseur.

Les archers poulies avec viseur avec un malus de 50 points.

Une dérogation (avec malus) sera attribuée après examen par la CNS pour les départements ne possédant pas ou peu de féminines jeunes.

Les demandes sont à déposer le plus rapidement possible auprès de la CNS qui statuera en s'appuyant sur les statistiques.

03

PRINCIPE ET DÉROULEMENT

Le parcours est dit « d'orientation ». Un carnet de route est fourni à chaque équipe. Le parcours comprend 24 haltes à des distances inconnues comprises entre 7 et 16 mètres. Les archers s'élançant sur le parcours par pelotons de deux équipes accompagnés d'un arbitre qui veillera à la sécurité, au bon déroulement des tirs, au marquage des scores, à la cohésion du peloton, en maintenant une ambiance conviviale. Le départ des pelotons se fait à un rythme régulier adapté à la configuration du parcours. Après chaque tir, lors du déplacement entre les cibles, l'arbitre pose les questions simultanément aux deux équipes composant le peloton, et en note les réponses.

Le maximum pouvant être totalisé par équipe est de 4000 points, décomptés comme suit :

TIR	QUESTIONS	ORIENTATION	TOTAL
3160	600	280	4000

Une pause restauration de 45 minutes est obligatoire entre 12h30 à 13h15, auprès de la cible la plus proche, tirée ou à tirer. Le panier repas sera prévu par l'organisateur.

04

DISTANCES ET BLASONS

Les distances sont inconnues :

- 12 cibles à courte distance comprises entre 7 et 11 mètres
- 12 cibles à longue distance comprises entre 12 et 16 mètres.

Tous les archers tirent à la même distance quelle que soit la catégorie d'âge, seule la taille des blasons diffère. Le pas de tir est matérialisé par une ligne (tracée à la chaux, rubalise fixée au sol), permettant à plusieurs archers de tirer simultanément (au moins 1 archer de chaque équipe tire simultanément).

L'archer se tient les deux pieds en arrière de la ligne.

À chaque halte, chaque archer tire trois flèches. Les cordons sont comptés à l'avantage de l'archer.

Les blasons, fournis par la CNS Tir à l'Arc, représentent exclusivement des végétaux (2 séries de 12 blasons différents).

Ils sont de tailles différentes en fonction de la catégorie d'âge et de la distance, et référencés comme suit :

P = Petits, **M** = Moyens, **G** = Grands

Catégories	Distances courtes (7 à 11 m)	Distances longues (12 à 16m)
11/12 ans	M	G
13/14 ans et 15/16 ans	P	M

Le bas de ces blasons doit se situer à plus de 10cm du sol. La cote est mesurée à partir de la zone la plus basse du blason.

Il n'y a pas de volée d'essai, mais des buttes d'échauffement sont placées à la disposition des archers avant le début de la rencontre.